

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

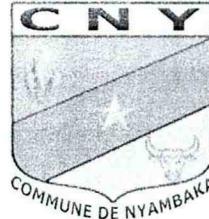
 REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DE LA VINA

 COMMUNE DE NYAMBAKA

 SECRETARIAT GENERAL

 BP : 129 NGAOUNDERE



Tel : 699 00 25 98 / 675 0191 91
 Email : communedenyambaka@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work- Fatherland

 ADAMAWA REGION

 VINA DIVISION

 NYAMBAKA COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 PO BOX : 129 NGAOUNDERE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° ... 03 ... /DC/CNY/SG/CIPM/2025 DU 07 OCT 2025

Référence de la DC	N° 03 /DC/CNY/SG/CIPM/2025 DU 07 OCT 2025
Nom du Projet de Travaux	<i>Travaux de construction d'un ponceau et aménagement des voies d'accès avec mise en place de pavés de part de d'autre du ponceau sur le mayo Ndjoroum dans la commune de Nyambaka département de la vina Région de l'Adamaoua.</i>
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Cent vingt (120)

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Président de la Commune de Nyambaka, **Maitre d'Ouvrage**, pour le compte de la Commune de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré auprès du Secrétariat Particulier de la Mairie de Nyambaka, moyennant la somme de quinze mille (15 000) F CFA, payable à la Recette de la Commune de Nyambaka (contre reçu), à partir du pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 minutes et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

2. Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services de l'UCR du PROLOG dans le domaine d'intervention **des Ouvrages d'art**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

3. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doivent être rédigés en langue française ou anglaise.

4. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire mettra l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au **Président de la Commune de Nyambaka**, à déposer au Service en charge de la Gestion des Marchés Publics

4.2. L'enveloppe anonyme portera la mention :

,07 OCT 2025

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03 /DC/CNY/SG/2025 DU
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU ET AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES
AVEC MISE EN PLACE DE PAVES DE PART DE D'AUTRE DU PONCEAU SUR LE MAYO NDJOROUM
DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
"A N'OUVrir QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 30 OCT 2025 , à 14 heures
Lieu de dépôt	Service en charge de la Gestion des Marchés Publics (Secrétariat General)

6. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nyambaka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotations.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 30 OCT 2025 , à 14 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de délibération de la Mairie de Nyambaka

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Nyambaka, le 07 OCT 2025
Le Maire de la Commune de Nyambaka

(Autorité contractante)



Ampliations :

- DD / MINMAP (01):
- DD / MINDDEVEL (01):
- DD / NINEPAI (01):
- UCR / PROLOG (01):
- ARMP / ADAMAOUA (01):
- CIPM (01):
- CHRONO (01):
- AFFICHAGE (01):

NE 10th

NE 10th

NE 10th